



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E124053

VALABLE JUSQU'AU 07/09/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/12/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BAYONNE 379645781rc64

Siret : 379 645 781 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0012743 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3671399904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3671399904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : SARL CLAUDE CELLAN

41 ROUTE DE HARDOY  
64600 ANGLET

Téléphone : 05 59 63 19 26

Portable :

Site Internet : www.cellan-chauffage-plomberie.fr

E-mail : accueil@cellan64.fr

Responsabilité légale :

CELLAN CLAUDE CO-GÉRANT / CELLAN ARNAUD CO-GÉRANT / CELLAN ARNAUD CO-GÉRANT

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/09/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/06/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	06/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.